

XVIII

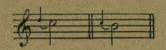
AUTRES AGRÉMENTS DU CHANT

DE L'APPOGGIATURE

L'appoggiature est un ornement du chant qui consiste en une note supplémentaire, sur laquelle la voix appuie avant d'émettre la note principale.

Il existe deux appogiatures:

L'appoggiature supérieure, qui peut être indifféremment placée à une seconde majeure ou mineure de la note essentielle :



L'appoggiature inférieure, qui ne peut être placée qu'à une seconde mineure audessous de la note essentielle :



L'une et l'autre sont particulièrement employées dans les récitatifs sur les terminaisons féminines, auxquelles elles donnent plus de variété et de douceur.

L'appoggiature emprunte, selon le cas, la moitié ou les deux tiers de la valeur de la note essentielle. Cela dépend du caractère du morceau. Elle peut même être assimilée à une note brisée; c'est ce que les Italiens appellent : acciacatura.

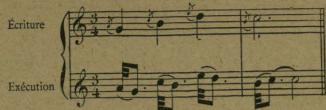


L'usage de l'appoggiature est tellement répandu que les compositeurs sont arrivés peu à peu à négliger d'écrire la petite note qui sert à la désigner; il est donc impossible de déterminer, d'une façon précise, la note qui, dans un récitatif ou dans une mélodie, peut recevoir l'appoggiature, ni même d'en indiquer la durée. C'est au chanteur à apprécier l'emploi qu'il en doit faire, à ce double point de vue.

En ce qui concerne l'appoggiature brève, dont la valeur est également empruntée

26

à la note essentielle, elle doit toujours, comme son nom l'indique, être exécutée



Les notes, quels que soient les intervalles qui les séparent, doivent être coulées lorsqu'elles sont surmontées d'une liaison.



Il faut toujours donner une accentuation plus forte à la première, pour arriver à la seconde en diminuant le son d'une manière insensible.

Quant aux notes rebattues, bien que la figure qui sert à les désigner rappelle celle des notes coulées, elles se rapprochent beaucoup plus de l'appogiature dans l'exécution.



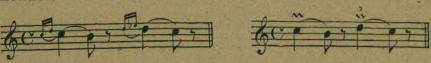
NOTES LOURÉES

On entend par « notes lourées » celles qui sont surmontées d'un point et d'une liaison. Elles doivent être attaquées avec beaucoup plus de moelleux que les sons piqués, sans cependant être liées.

L'inflexion légèrement rebondissante qu'on donne aux notes lourées fait perdre à chacune d'elles le quart de sa valeur.

DU MORDANT

On appelle « mordant » l'assemblage de deux petites notes dont la première est généralement à l'unisson de la note principale, et l'autre à un degré au-dessus de la première. On écrit le mordant, soit en petites notes, soit par un trait ondulé horizontal :



Lorsque le mordant se compose de plus de deux notes, quelques auteurs italiens le nomment : Mordente impertinente. Ce n'est dans ce cas, qu'une sous-variété du gruppetto.

DU STENTATO

(de l'italien stentato, à stento, avec peine, étendre avec effort)

Ce terme, des plus intéressants à connaître, se rencontre fréquemment dans la musique italienne; je crois utile d'en donner la signification exacte, car il sert à caractériser un effet de coloris, en même temps qu'un effet de rythme rompu, sans altération de la mesure, comme dans le *tempo rubato*. On le remplace souvent dans la musique française par d'autres signes qui ne peuvent en donner une idée précise et le feraient aisément confondre avec le *marcato* ou le *ritardando*.

Le stentato indique en effet un mouvement de retard dans la phrase, mais tandis que le ritardando s'opère par la volonté du chanteur ou de l'instrumentiste, dans le stentato l'exécutant semble vouloir échapper à une étreinte mystérieuse et ne céder qu'à la force supérieure d'un sentiment qui lui impose ce retard; les notes sont marquées lourdement et même martelées, sans cesser d'être liées entre elles de la façon la plus rigoureuse.



On voit par cet exemple que le *stentato* est inséparable du chant lié et soutenu sans lequel il perdrait beaucoup de sa puissance, mais c'est un effet dont il ne faut pas abuser; le public en découvrirait bien vite le procédé et ne tarderait pas à s'en fatiguer, car le sentiment de contrainte qui lui est particulier est toujours partagé par l'auditoire.

DU GRUPPETTO OU GROUPE

Le Gruppetto, ou Groupe, est un agrément composé de trois ou quatre petites notes qui précèdent la note sur laquelle il doit être placé. Il est ascendant ou descendant.



-173-

Ces trois ou quatre notes sont généralement remplacées par un signe conventionnel en forme d'S renversée ∞ . Comme dans l'appogiature, c'est souvent au chanteur que le compositeur s'en remet pour juger de son opportunité.

Le Gruppetto peut s'étendre à 5 ou 6 notes.



Le Gruppetto peut être placé avant ou après la note réelle. Il se compose de trois notes lorsqu'il la précède, et de quatre lorsqu'il la suit.



Il doit être ascendant, si la note réelle est suivie d'une note plus basse. Il est au contraire descendant, si la note réelle est suivie d'une note plus élevée.

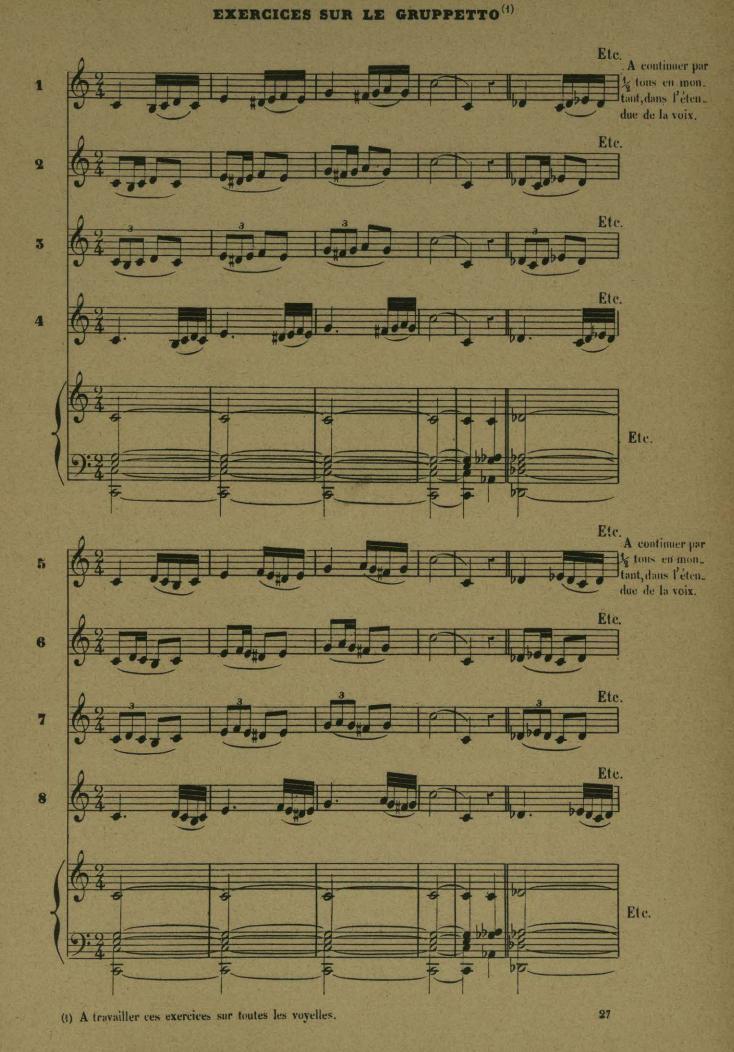


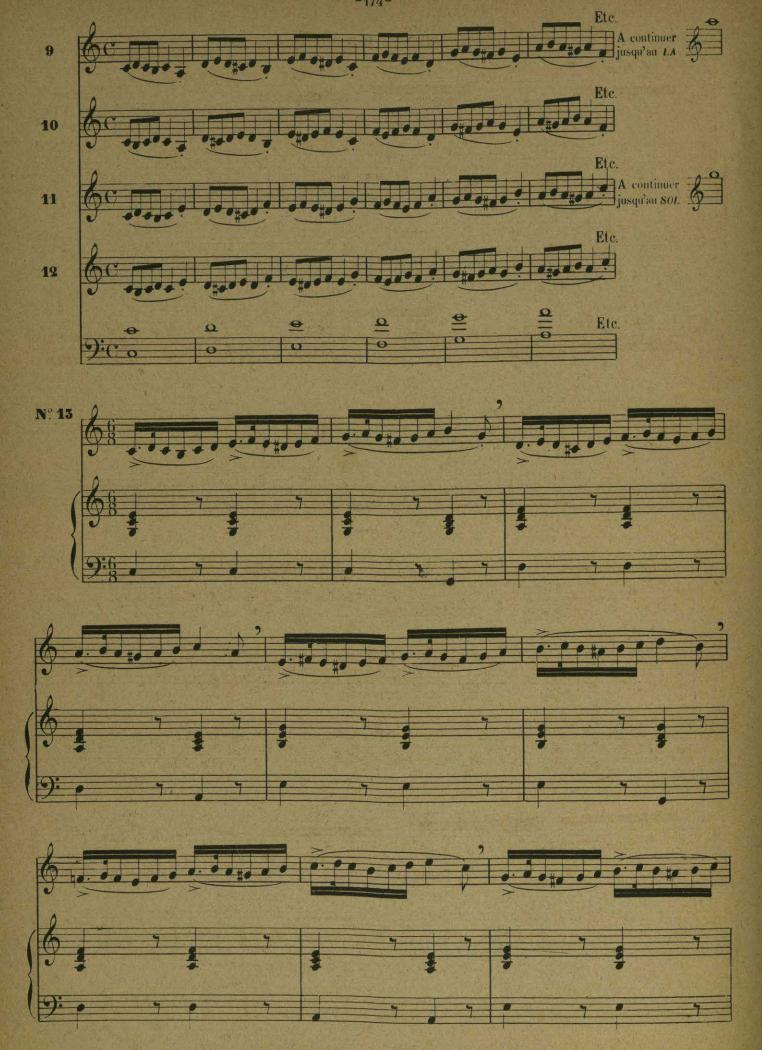
Îl est essentiel que le *Gruppetto* soit toujours conforme au caractère de la phrase musicale et qu'il suive le mouvement plus ou moins vif indiqué pour le morceau dans lequel il est placé. On devra donc l'exécuter plus lentement dans un *Adagio* que dans un *Andante*, et s'il s'agit d'un *Allegro*, avec plus de vivacité et d'énergie.

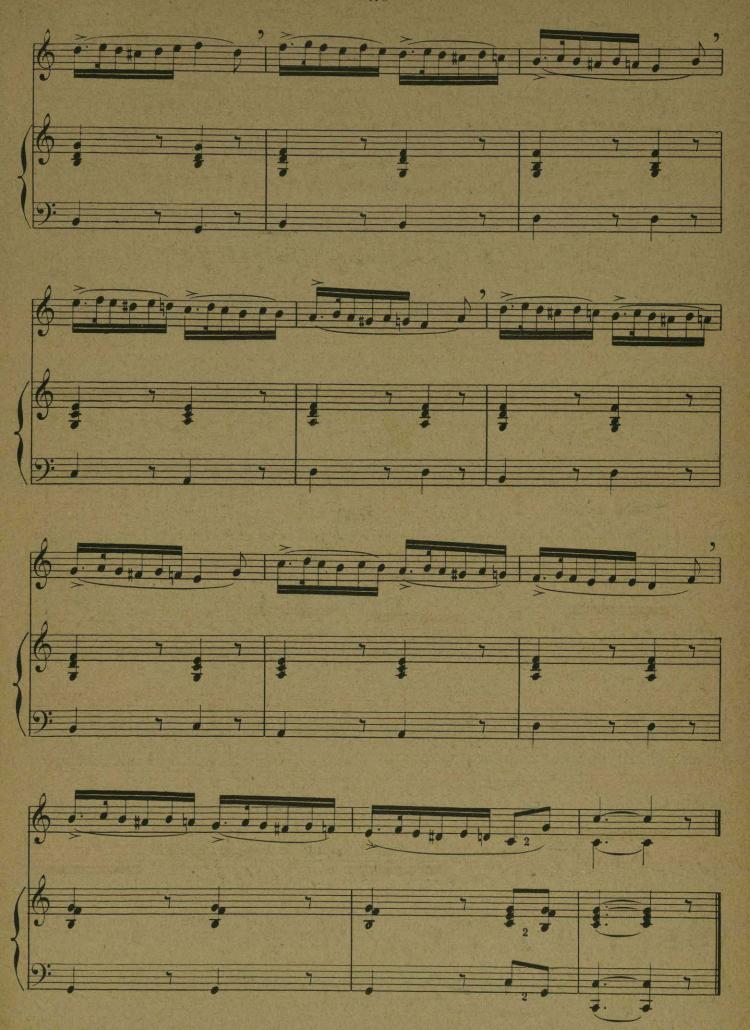
On observe dans l'école de chant moderne une fâcheuse tendance à ralentir et à alourdir le *Gruppetto*, ce qui lui fait perdre son caractère de *pur* agrément. On oublie que si le compositeur veut que le *Gruppetto* fasse partie intégrante de la mélodie, il prend soin d'indiquer son intention en le mesurant.

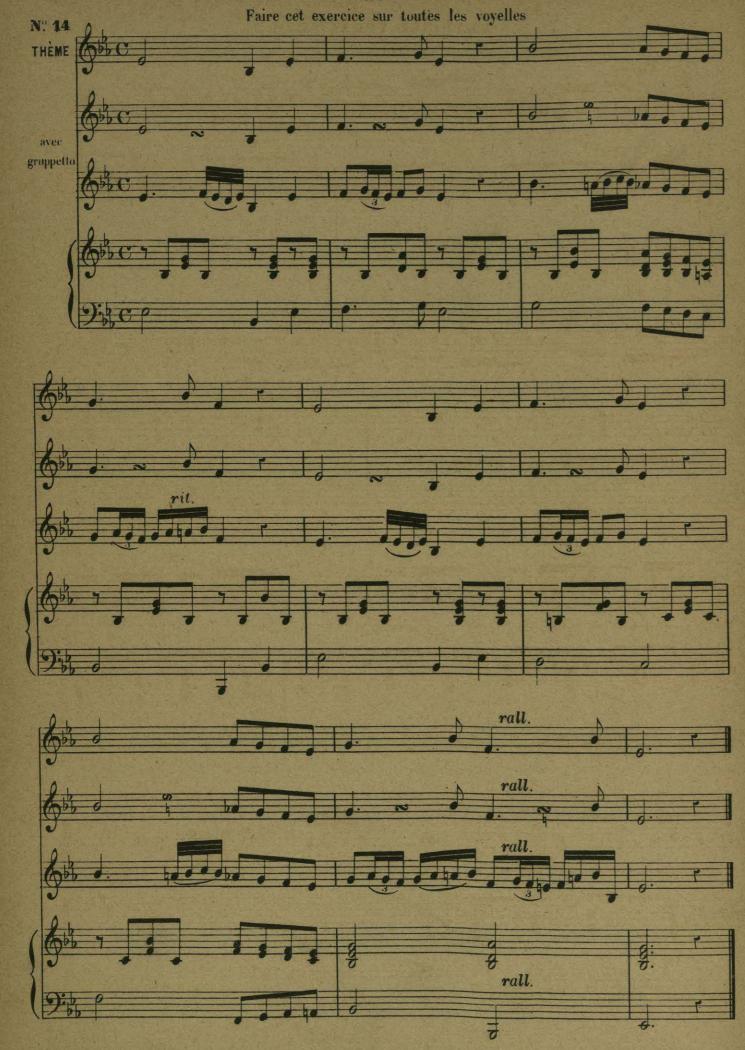
Il est si vrai que le Gruppetto est indépendant de la phrase qu'on pourrait le supprimer sans que celle-ci en fût altérée.



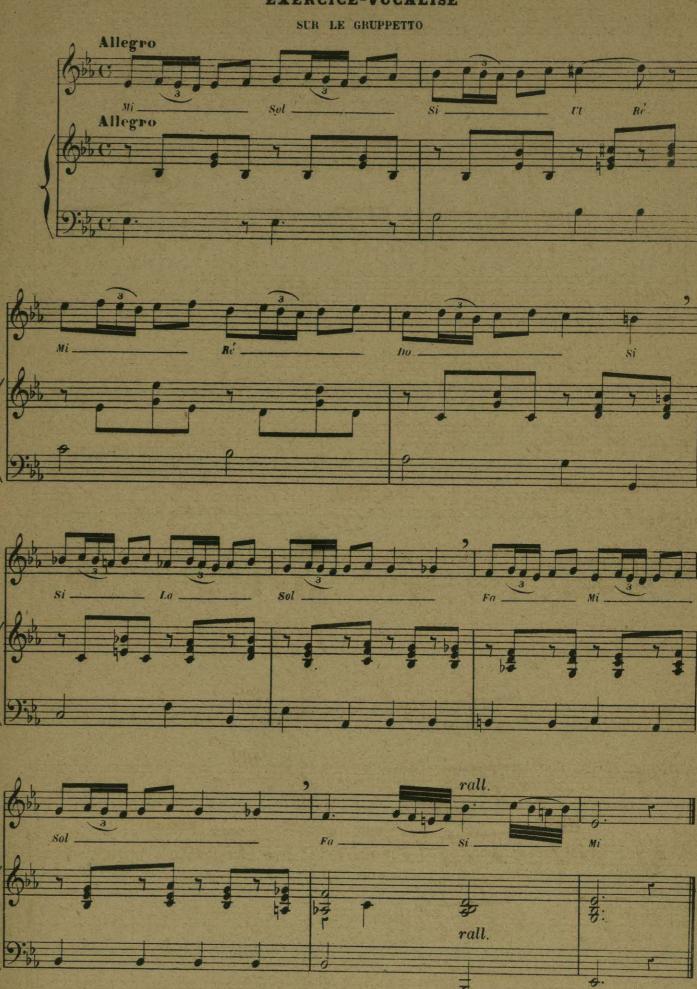








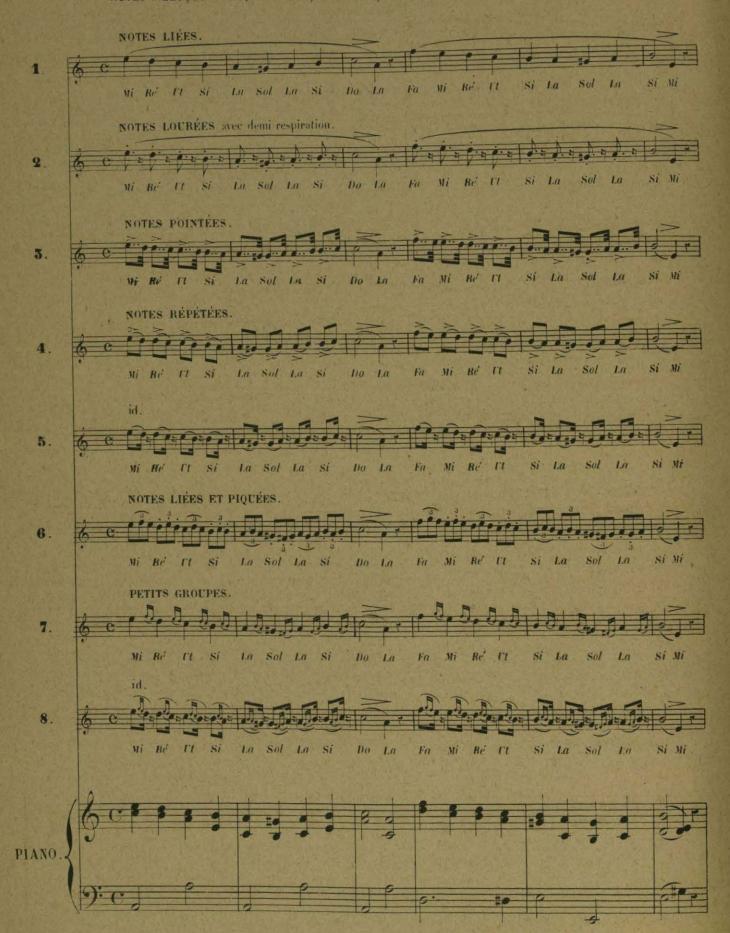
EXERCICE-VOCALISE



EXERCICES (1)

SUR LES

NOTES LIÉES, LOURÉES, POINTÉES, RÉPÉTÉES, PIQUÉES ET LES PETITS GROUPES.



(1) Chaque exercice doit être chanté lentement d'abord, puis graduellement plus vite.

SUITE

